



# LES ENTREPRISES DU PAYSAGE : GESTION DE DECHETS ET EAU

Août 2023

## DÉCHETS PLASTIQUES

### Gestion des déchets plastiques

Entreprises concernées



Déchetterie

**Poteries  
plastiques**

70%

**Plaques de  
transport**

77%



Tri et collecteur  
privé

13%

13%



Pas de tri mais  
collecteur privé

6%

7%



Pas de tri (ordures  
classiques)

6%

2%

Laissées chez le  
client

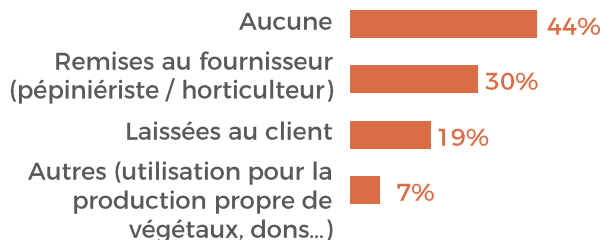
6%

Je ne suis pas  
concerné

21%

63%

### Pratiques de réemploi des poteries plastiques des entreprises du paysage



### Filière de recyclage des poteries plastiques professionnelles par VALHOR et A.D.I.VALHOR

**25 %** des entreprises du paysage sont au courant  
de l'existence de cette filière

**10 %** des entreprises du paysage envisagent de la  
rejoindre dès 2023

**36 %** des entreprises du paysage sont indécises

## GESTION DES DÉCHETS VERTS



Déchetterie

32%



Transformation (broyage  
pour paillage...)

29%



Compost

25%



Prestataire de  
valorisation des déchets

9%



Pas de tri

1%

Autres

4%

## GESTION DE L'EAU

### Approvisionnement pour l'arrosage des végétaux % des entreprises du paysage

	Végétaux stockés	Végétaux plantés
Eau potable du réseau	42%	45%
Eau de pluie récupérée	33%	27%
Eau de prélèvement dans le milieu	20%	18%
Forage / pompage, réseau agricole	4%	8%
Eaux usées	1%	2%

**29%** des entreprises du paysage ont déjà été  
soumises à des arrêtés préfectoraux portant sur la  
limitation ou l'interdiction provisoire des  
prélèvements et des usages de l'eau.

↳ **dont 25%** par des arrêtés impliquant une  
interdiction d'usage de l'eau du réseau.

↳ **dont 49%** des entreprises du paysage  
n'ayant aucun recours.